

Chapitre 2 – Les théories économiques mobilisées par la BRH

Introduction

Toute politique monétaire est sous-tendue par un cadre doctrinal, explicite ou implicite, qui oriente les choix de la banque centrale et délimite son champ d'action. En Haïti, la Banque de la République d'Haïti (BRH) n'échappe pas à cette règle. Même si ses *Notes de politique monétaire* (2020–2025) présentent les décisions sous une forme essentiellement descriptive et conjoncturelle, il est possible de dégager les références théoriques qui structurent ses orientations. Celles-ci oscillent entre trois grands ensembles : le paradigme monétariste, l'approche keynésienne et les prescriptions institutionnelles du Fonds monétaire international (FMI) et des organismes internationaux.

Le monétarisme, hérité des travaux de Milton Friedman (1968), met l'accent sur la maîtrise de la masse monétaire comme condition de la stabilité des prix. Dans ce cadre, l'inflation est perçue comme « toujours et partout un phénomène monétaire » : elle résulte d'une création excessive de monnaie par rapport à la production réelle. La BRH s'inscrit régulièrement dans cette logique lorsqu'elle privilégie l'assèchement de la liquidité, le relèvement des réserves obligatoires ou la stérilisation via les bons BRH, afin de contenir la progression des prix. Les hausses répétées des taux directeurs entre 2021 et 2023 témoignent d'une application orthodoxe de ce cadre monétariste (BRH, 2022).

Cependant, la Banque centrale mobilise aussi, de manière implicite, certaines références keynésiennes. L'approche keynésienne, issue des travaux de John Maynard Keynes (1936), insiste sur l'importance de la demande globale et du rôle de l'État

dans la régulation économique. Dans des périodes de crise, la BRH a parfois adopté une posture plus accommodante, visant à maintenir la liquidité bancaire et à éviter un effondrement de l'activité, comme lors de la pandémie de la Covid-19 en 2020–2021. Cette orientation se traduit par des interventions visant à stabiliser le système financier et à préserver la capacité de crédit des banques commerciales, même si cela suppose un certain relâchement monétaire.

Un troisième ensemble théorique découle de l'influence du FMI et des institutions financières internationales, qui imposent des cadres macroéconomiques dans le cadre de programmes d'ajustement et de financement. Depuis les années 1980, la BRH opère sous la contrainte de ces prescriptions, qui insistent sur la discipline budgétaire, la réduction du financement monétaire du déficit public et la défense des réserves internationales (World Bank, 1986; FMI, 2021). La réaffirmation en 2024–2025 de l'objectif de « financement monétaire nul » du déficit budgétaire illustre la prégnance de cette doctrine, qui privilégie la stabilité macroéconomique de court terme sur le soutien direct à l'économie réelle (BRH, 2024).

Ces trois référentiels ne sont pas toujours cohérents entre eux. Ils traduisent les tensions d'une banque centrale prise entre la nécessité de rassurer ses partenaires internationaux, l'urgence de juguler l'inflation et la demande sociale interne de soutien à l'activité. C'est précisément cette oscillation doctrinale, entre discipline monétaire et pragmatisme conjoncturel, qui constitue la marque de la politique monétaire haïtienne contemporaine.

L'analyse proposée dans ce chapitre se déploiera en trois étapes. Dans un premier temps, il s'agira de préciser les fondements du paradigme monétariste et son application par la BRH dans la lutte contre l'inflation. Dans un second temps, nous mettrons en

évidence les emprunts à la pensée keynésienne, notamment en période de crise, pour soutenir l'activité et le système bancaire. Enfin, nous montrerons le poids des prescriptions internationales, qui orientent durablement la politique monétaire haïtienne vers une logique de discipline budgétaire et de préservation de la crédibilité externe.

L'objectif n'est pas seulement de retracer ces influences, mais de souligner qu'elles ne suffisent pas à expliquer les contradictions observées entre 2020 et 2025. C'est pourquoi la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022), présentée dans le chapitre suivant, se révélera indispensable : elle permet de dépasser les limites des modèles importés et d'analyser les arbitrages impossibles auxquels est confrontée la BRH dans un État fragile.

1. Le cadre monétariste (Friedman) et la lutte contre l'inflation

Le paradigme monétariste, théorisé notamment par Milton Friedman dans les années 1960, occupe une place prépondérante dans l'histoire des politiques monétaires modernes. Sa maxime la plus célèbre — « l'inflation est toujours et partout un phénomène monétaire » (Friedman, 1968, p. 17) — résume une conception selon laquelle la stabilité des prix dépend avant tout du contrôle de la masse monétaire en circulation. Dans ce cadre analytique, la banque centrale est tenue de réguler strictement la liquidité afin d'éviter que l'expansion monétaire ne dépasse la croissance de la production réelle. Le rôle de l'État et de sa banque centrale consiste donc à maintenir une discipline monétaire, considérée comme une condition *sine qua non* de la stabilité économique à long terme.

Appliqué au cas haïtien, ce cadre doctrinal se retrouve dans plusieurs orientations explicites de la Banque de la République

d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025. Confrontée à une inflation chronique, souvent supérieure à 20 % et atteignant parfois plus de 40 % en rythme annuel, la BRH a régulièrement privilégié des mesures restrictives inspirées de la logique monétariste. Trois instruments principaux traduisent cette approche : l'absorption de la liquidité à travers l'émission des bons BRH, le relèvement des coefficients de réserves obligatoires et les hausses des taux directeurs.

L'émission des bons BRH a constitué l'outil le plus systématique de stérilisation monétaire. Ces titres ont été utilisés de façon intensive pour retirer de la circulation les excès de liquidité en gourdes, en particulier dans les périodes de flambée inflationniste (BRH, 2022). En mobilisant ce mécanisme, la Banque centrale visait à réduire la demande de biens importés, à contenir la pression sur le taux de change et, ultimement, à freiner la hausse des prix. Cette pratique illustre une transposition directe du cadre monétariste, qui fait du contrôle quantitatif de la monnaie la clé de la stabilité.

De manière complémentaire, la BRH a eu recours au relèvement des réserves obligatoires imposées aux banques commerciales. Cet instrument, classique dans une logique monétariste, vise à réduire la capacité de distribution de crédit et, par-là, la création monétaire endogène. Plusieurs relèvements significatifs entre 2021 et 2023 ont permis de réduire temporairement la liquidité disponible, mais au prix d'un ralentissement de l'activité productive et d'un accès limité au crédit pour les petites et moyennes entreprises (Providence, 2025). Cette conséquence illustre les limites du paradigme monétariste lorsqu'il est appliqué à une économie déjà fragilisée.

Les taux directeurs ont également été mobilisés dans une perspective orthodoxe. Entre 2021 et 2022, la BRH a procédé à

plusieurs hausses pour inciter les banques à placer leur liquidité auprès de la Banque centrale plutôt qu'à distribuer du crédit. L'objectif était de réduire la demande globale et d'atténuer les pressions inflationnistes, dans un contexte marqué par l'augmentation des prix mondiaux des produits pétroliers et alimentaires (BRH, 2023). Toutefois, cette stratégie a eu pour effet collatéral d'alourdir le coût du crédit pour les entreprises et les ménages, aggravant la contraction de la demande interne et accentuant la récession.

La logique monétariste adoptée par la BRH se heurte à plusieurs limites structurelles. Premièrement, une grande partie de l'inflation en Haïti est importée, liée à la dépendance aux importations alimentaires et énergétiques. Dans ce cas, la contraction monétaire interne agit peu sur des prix déterminés à l'échelle internationale (World Bank, 2022). Deuxièmement, la dollarisation partielle de l'économie réduit l'efficacité des instruments monétaires libellés en gourdes : une proportion significative des dépôts bancaires et des transactions de grande valeur s'effectue en dollars américains, échappant ainsi au contrôle direct de la BRH (FMI, 2023). Enfin, la prévalence de l'économie informelle limite les canaux de transmission de la politique monétaire, rendant l'impact des décisions sur l'inflation souvent indirecte et faible.

En définitive, la référence au paradigme monétariste dans la conduite de la politique monétaire en Haïti révèle une contradiction centrale. Si la BRH adopte des instruments conformes à cette doctrine — assèchement de la liquidité, discipline monétaire, relèvements des taux —, les résultats escomptés demeurent modestes en raison des spécificités structurelles du pays. L'application stricte de cette logique, loin de résoudre durablement l'inflation, a souvent contribué à accentuer la récession, fragiliser l'investissement et nourrir le

cercle vicieux de la pauvreté. Cette expérience confirme que, dans un État fragile comme Haïti, la doctrine monétariste, bien qu'offrant une apparente rationalité, se heurte à des limites structurelles profondes. Elle appelle à la mobilisation de cadres alternatifs, dont la théorie de l'incompatibilité des choix publics, qui permet de penser les contradictions endogènes de la politique monétaire.

2. Les approches keynésiennes de la relance de l'activité

Alors que le paradigme monétariste a dominé la conduite de la politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti (BRH), certaines décisions de l'institution au cours de la période 2020–2025 révèlent l'influence implicite d'une lecture keynésienne. L'approche keynésienne, héritée des travaux fondateurs de John Maynard Keynes (1936), met en avant le rôle de la demande globale comme moteur principal de l'activité économique. Dans ce cadre, l'État et sa banque centrale ne doivent pas se limiter à contrôler la masse monétaire, mais doivent, en période de crise, soutenir activement l'investissement, l'emploi et la consommation, quitte à accepter une expansion temporaire de la liquidité et un déficit budgétaire plus élevé.

2.1. La logique keynésienne et son applicabilité en contexte fragile

La pensée keynésienne, telle que développée par John Maynard Keynes (1936), repose sur l'idée que les économies ne tendent pas naturellement vers le plein-emploi et que l'État, par l'usage de politiques budgétaires et monétaires actives, peut et doit intervenir pour stimuler la demande globale, relancer l'activité et réduire le chômage. Au cœur de ce paradigme, la monnaie et le crédit ne sont pas de simples variables neutres, mais des instruments de régulation et de dynamisation de l'économie réelle (Keynes, 1936; Skidelsky, 2010).

Dans ce cadre, la politique monétaire doit être conçue comme un levier de soutien à l'investissement productif et à la consommation, particulièrement en période de récession ou de crise. Par la réduction des taux d'intérêt, par l'expansion du crédit et par la création de liquidité, la banque centrale peut stimuler la demande effective, relancer la croissance et, ce faisant, accroître les recettes fiscales qui permettront de stabiliser les finances publiques. En théorie, cette logique est particulièrement pertinente dans des économies où la sous-utilisation des capacités productives et le chômage de masse constituent des freins structurels au développement.

Cependant, son applicabilité en contexte fragile, tel que celui d'Haïti, se heurte à plusieurs contraintes majeures. D'abord, la faiblesse de l'appareil productif limite la capacité de l'économie à répondre positivement à une expansion de la demande. En l'absence d'une base industrielle et agricole solide, l'augmentation du crédit et de la consommation se traduit moins par une relance interne que par une hausse des importations, alimentant ainsi les pressions sur le taux de change et l'inflation (Providence, 2025). Ensuite, l'importance du secteur informel réduit la portée des canaux de transmission keynésiens : les acteurs de l'informalité, peu intégrés au système bancaire, bénéficient marginalement des politiques de crédit et échappent aux mécanismes fiscaux de redistribution.

De plus, la dépendance structurelle aux transferts de la diaspora et à l'aide internationale rend difficile la mise en œuvre de politiques monétaires expansionnistes. Toute tentative de relance monétaire, en augmentant la demande de devises pour les importations, accélère la dépréciation de la gourde et accroît le risque d'inflation importée. La BRH se retrouve alors piégée dans le dilemme décrit par la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) : soutenir l'activité économique par

une logique keynésienne compromet la stabilité monétaire et fragilise la crédibilité externe de l'institution.

Pour autant, l'approche keynésienne conserve une pertinence normative en contexte fragile. Elle rappelle que la stabilité nominale ne peut constituer une finalité en soi, et que la monnaie doit être pensée comme un outil de développement et de soutien à l'économie réelle. Une adaptation de cette logique aux réalités haïtiennes supposerait une articulation étroite avec des politiques structurelles de soutien à la production locale, de formalisation progressive de l'économie et de coopération régionale. Dans un tel cadre, la politique monétaire pourrait contribuer à une relance maîtrisée, réduisant la dépendance externe et renforçant les bases productives nationales.

La logique keynésienne, centrée sur le rôle actif de la monnaie dans la relance économique, apparaît séduisante face aux crises récurrentes de l'économie haïtienne. Mais sa mise en œuvre, sans accompagnement structurel, conduit à des effets pervers : inflation importée, dépréciation monétaire, fragilisation de la balance des paiements. Son applicabilité exige donc une contextualisation, où les outils de relance doivent être articulés à une stratégie de production nationale et à une gouvernance monétaire adaptée aux contraintes d'un État fragile.

2.2. Les réponses à la pandémie de la Covid-19 (2020–2021)

L'irruption de la pandémie de la Covid-19 en 2020 a représenté un choc sans précédent pour l'économie haïtienne. Bien que la propagation sanitaire ait été relativement contenue comparativement à d'autres pays, les conséquences économiques et sociales furent considérables : effondrement du commerce international, ralentissement des transferts de la diaspora, réduction des échanges transfrontaliers avec la République dominicaine, et contraction brutale de la demande interne. Pour la

Banque de la République d'Haïti (BRH), cette crise a constitué un test majeur de sa capacité à adapter ses instruments et à articuler une politique monétaire de soutien dans un contexte d'État fragile (BRH, 2020).

La réponse initiale de la BRH s'est inspirée d'une logique keynésienne, visant à injecter de la liquidité dans le système bancaire et à amortir le choc de la récession. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre : réduction temporaire des réserves obligatoires, octroi de facilités de refinancement aux banques commerciales, et suspension de certaines contraintes réglementaires afin d'encourager le crédit aux entreprises et aux ménages (FMI, 2021). Parallèlement, la banque centrale a intensifié ses interventions sur le marché des changes pour limiter la volatilité de la gourde et contenir les pressions inflationnistes.

Cependant, ces mesures expansionnistes ont rapidement révélé leurs limites structurelles. D'une part, l'économie haïtienne ne disposait pas d'un appareil productif capable de répondre à l'accroissement de la liquidité. La hausse du crédit et de la consommation s'est traduite par une augmentation des importations, accentuant la demande de devises et provoquant une appréciation artificielle puis une dépréciation rapide de la gourde en 2020–2021 (BRH, 2021). D'autre part, l'informalité massive a réduit l'efficacité des canaux de transmission monétaires : une large part de la population, n'ayant pas accès au système bancaire formel, n'a bénéficié que marginalement des mesures de soutien.

Au plan budgétaire, l'État haïtien, confronté à une contraction de ses recettes fiscales et à des besoins sociaux accrus, a eu recours à un financement partiel par la BRH. Cette orientation, bien que nécessaire pour répondre aux urgences sanitaires et humanitaires, a alimenté la masse monétaire et accentué les tensions inflationnistes, confirmant l'impossibilité de concilier

simultanément stabilité des prix, financement public et relance économique (FMI, 2021; Providence, 2022).

Ainsi, les réponses à la pandémie ont illustré de manière exemplaire la logique d'incompatibilité des choix publics. Soutenir la liquidité pour éviter un effondrement de l'activité a fragilisé la stabilité monétaire ; préserver le change a épuisé les réserves ; financer l'urgence sociale a nourri l'inflation. Les effets positifs des mesures prises par la BRH et par l'État ont donc été temporaires et largement effacés par les contradictions structurelles de l'économie haïtienne.

La pandémie de la Covid-19 a constitué un révélateur brutal des fragilités du cadre monétaire haïtien. Elle a montré que, dans un État fragile marqué par la dollarisation, l'informalité et la dépendance externe, les instruments keynésiens de relance ne produisent pas les effets escomptés. En l'absence de bases productives solides, la politique monétaire expansionniste s'est transformée en un facteur de déséquilibre, confirmant que seule une refondation intégrée — articulant stabilisation, production et inclusion — peut permettre de dépasser les limites actuelles.

2.3. Les interventions sur le marché du crédit

Le marché du crédit constitue un canal essentiel par lequel la politique monétaire est supposée influencer l'économie réelle. En théorie, la modulation des taux d'intérêt, l'orientation des liquidités et les dispositifs de refinancement bancaire permettent à une banque centrale de soutenir l'investissement, de stimuler la consommation et, in fine, de relancer la croissance. Dans le cas d'Haïti, cependant, les interventions de la Banque de la République d'Haïti (BRH) sur le marché du crédit entre 2020 et 2025 ont révélé les limites structurelles d'un système financier étroit, marqué par la concentration bancaire, la faible inclusion financière et l'importance de l'informalité.

Durant la pandémie de Covid-19 (2020–2021), la BRH a mis en place des facilités de refinancement destinées à maintenir la liquidité du secteur bancaire et à éviter une contraction brutale du crédit. Les réserves obligatoires ont été temporairement assouplies et des lignes de crédit ont été ouvertes pour soutenir les entreprises et les ménages affectés par la récession (BRH, 2020). Ces mesures traduisaient une volonté de jouer un rôle contracyclique, conforme à la logique keynésienne de soutien à la demande. Toutefois, leur efficacité fut rapidement compromise par la faiblesse du tissu productif et par la dollarisation partielle de l'économie : une part importante des crédits accordés s'est traduite par une hausse des importations, accentuant les pressions sur le marché des changes (FMI, 2021).

À partir de 2022, dans un contexte de flambée inflationniste liée aux chocs internationaux, la BRH a opéré un virage restrictif. Le relèvement des réserves obligatoires, la hausse des taux directeurs et les émissions massives de bons BRH ont réduit la liquidité bancaire et contracté l'offre de crédit. Si ces mesures ont contribué à ralentir la dépréciation de la gourde et à contenir l'inflation, elles ont aussi entraîné une asphyxie du secteur productif, aggravant la récession et accentuant le chômage (Providence, 2025). En ce sens, les interventions de la BRH sur le marché du crédit ont davantage répondu à une logique de stabilité nominale qu'à une logique de développement.

Le paradoxe est apparu avec encore plus de clarté à partir de 2024, lorsque la règle du financement monétaire nul fut adoptée dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le FMI. La discipline monétaire imposée a consolidé la crédibilité externe de la BRH, mais elle a limité la capacité des banques à financer l'économie. Le crédit au secteur privé est resté insuffisant, en particulier pour les petites et moyennes entreprises, pourtant essentielles à la création d'emplois et à la dynamisation de la

production locale (World Bank, 2023). Dans un pays où moins de 30 % de la population adulte dispose d'un compte bancaire, ces restrictions ont aggravé l'exclusion financière, accentuant le fossé entre un secteur bancaire concentré et une économie informelle prospérante.

Ainsi, les interventions de la BRH sur le marché du crédit illustrent la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Lorsqu'elle soutient le crédit, la banque centrale alimente la demande de devises et fragilise la stabilité monétaire. Lorsqu'elle limite la liquidité pour défendre la gourde, elle contracte le crédit et aggrave la récession. Et lorsqu'elle tente de concilier les deux, elle se heurte à des contradictions structurelles liées à l'informalité, à la dollarisation et à la dépendance externe.

2.4. Limites et contradictions d'une orientation keynésienne en Haïti

La mise en œuvre d'une orientation inspirée de la pensée keynésienne en Haïti, notamment au cours de la pandémie de la Covid-19 (2020–2021), a révélé des limites profondes et des contradictions structurelles. De plus, la mise en œuvre de la pensée keynésienne s'est inspirée, le plus souvent, du modèle de base (Keynes, 1936) alors que les post-keynésiens proposaient des approches plus adaptées pour les économies à très fortes inégalités de revenus (Berr, Monvoisin, & Ponsot, 2018; Dostaler, 1988). En théorie, l'expansion de la liquidité et la stimulation de la demande effective devraient permettre de relancer l'activité, de créer des emplois et de générer des recettes fiscales supplémentaires. Mais dans un contexte de fragilité institutionnelle, d'économie informelle prédominante et de dépendance externe, cette logique se heurte à des obstacles qui compromettent son efficacité et en inversent parfois les résultats attendus (Keynes, 1936; Skidelsky, 2010).

Premièrement, la faiblesse du tissu productif constitue une contrainte majeure. En l'absence d'un appareil industriel et agricole robuste, l'augmentation du crédit et de la consommation a surtout nourri la demande d'importations. Ainsi, les mesures de soutien mises en place par la Banque de la République d'Haïti (BRH) en 2020 pour amortir le choc de la pandémie ont rapidement alimenté la pression sur le marché des changes, accentuant la dollarisation de l'économie et fragilisant la stabilité de la gourde (BRH, 2021). Le paradoxe est donc clair : une politique de relance conçue pour soutenir la demande interne se traduit par une dépendance accrue aux devises étrangères et par une perte de souveraineté monétaire.

Deuxièmement, l'informalité massive réduit considérablement l'efficacité des canaux de transmission keynésiens. Dans une économie où plus de 60 % des activités échappent au système bancaire et fiscal, l'expansion du crédit ne profite qu'à une minorité de ménages et d'entreprises formelles. La majorité reste exclue des dispositifs de soutien, accentuant les inégalités entre secteurs intégrés et informels (Providence, 2025). Ce décalage limite l'effet multiplicateur attendu et révèle l'incapacité d'une orientation keynésienne à atteindre ses cibles dans un État fragile.

Troisièmement, la contrainte externe exacerbe les contradictions de cette approche. Dans une économie ouverte, fortement dépendante des importations et des transferts de la diaspora, toute expansion monétaire accroît la demande de devises et provoque une dépréciation de la monnaie nationale. Les gains temporaires de croissance obtenus par une relance sont donc rapidement annulés par une inflation importée, qui réduit le pouvoir d'achat et aggrave la pauvreté (World Bank, 2022).

Quatrièmement, l'absence d'une volonté marquée pour régler le problème des inégalités par une meilleure répartition des revenus

proposée par les post-keynésiens puisque l'intervention de l'Etat a des vertus stabilisatrices. Pour les post-keynésiens en soutenant les revenus des plus pauvres c'est la garantie d'un niveau de demande favorisant l'emploi, car des revenus trop modestes bloquent le niveau de la demande effective et freine la croissance (Berr, Monvoisin, & Ponsot, 2018; Dostaler, 1988). Donc, l'intervention des autorités doit cibler les revenus des plus pauvres, là où se niche le potentiel de demande, de croissance et d'emploi le plus élevé parce que c'est là que se trouve la propension à dépenser la plus forte.

Par la suite, les autorités doivent orienter progressivement leurs interventions en direction des dépenses en capital physique et humain conduisant à une augmentation de la demande, de l'offre et donc des capacités productives de l'économie. C'est le point de vue d'autres post-keynésiens comme Seccareccia (2016).

D'autres post-keynésiens mettent l'accent sur le « Big Government » considérant que le rôle des autorités est de garantir et de préserver le plein-emploi, d'assurer la stabilité de l'économie, voire de soutenir les profits des capitalistes lorsque les investissements privés ont tendance à chuter (Mishkin, 2019; Minsky, 2016). Pour Minsky, le rôle des autorités c'est de réduire les incertitudes, c'est-à-dire de « stabiliser une économie instable ».

D'autres encore recommandent à l'Etat de promouvoir le développement en favorisant les investissements en infrastructures propres par des crédits d'impôts, des prêts garantis, des taxes, etc. Cet interventionnisme post-keynésien des autorités serait en mesure d'atteindre le plein-emploi à partir de modèles de développement plus soutenables (Courvisanos, 2012).

Enfin, ces contradictions confirment la logique de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). La BRH,

en tentant de relancer l'économie par des mesures keynésiennes, a sacrifié la stabilité monétaire et épuisé ses réserves. Lorsqu'elle a resserré sa politique pour restaurer la crédibilité, elle a inversé la dynamique de relance et accentué la récession. Cette oscillation illustre que, dans un État fragile, les instruments keynésiens ne produisent pas un cycle vertueux, mais un cycle de tensions contradictoires entre objectifs irréconciliables.

L'expérience haïtienne montre que l'application mécanique d'une orientation keynésienne est vouée à l'échec dans un contexte de fragilité économique et institutionnelle. Les mesures de relance, au lieu de stimuler durablement la croissance, se sont traduites par une inflation accrue, une dépréciation monétaire et une aggravation des déséquilibres externes. Ces limites et contradictions soulignent la nécessité de contextualiser la logique keynésienne, en l'articulant à des politiques structurelles de renforcement de la production nationale, de formalisation progressive de l'économie et de coopération régionale. Sans une telle adaptation, toute relance keynésienne en Haïti risque de reproduire les mêmes paradoxes et d'accentuer la vulnérabilité du pays.

L'analyse de la période 2020–2025 révèle que la BRH a ponctuellement mobilisé des approches keynésiennes, notamment en période de crise comme lors de la pandémie de Covid-19. Ces orientations traduisent une reconnaissance implicite du rôle contracyclique de la politique monétaire. Toutefois, les effets attendus d'une telle logique sont restés limités par la dépendance structurelle aux importations, la faiblesse du tissu productif et les contraintes imposées par les institutions financières internationales. L'expérience haïtienne confirme ainsi que les emprunts à la pensée keynésienne ne peuvent, à eux seuls, résoudre les contradictions de la politique monétaire dans un État fragile. Celles-ci doivent être analysées à travers un cadre plus

adapté, tel que la théorie de l'incompatibilité des choix publics, qui permet de penser les arbitrages impossibles auxquels fait face la BRH.

3 — Références aux institutions internationales :

FMI et Banque mondiale

La politique monétaire en Haïti ne peut être comprise sans prendre en considération l'influence des institutions financières internationales, au premier rang desquelles figurent le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Depuis les années 1980, l'économie haïtienne est placée sous l'empire de programmes d'ajustement structurel et de conditionnalités qui orientent de façon décisive les choix de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Entre 2020 et 2025, cette dépendance s'est renforcée, notamment avec les engagements pris dans le cadre des accords économiques conclus avec le FMI.

3.1. Le FMI et la discipline monétaire

Le rôle du Fonds monétaire international (FMI) dans l'orientation de la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 a été déterminant. Dans un pays marqué par une fragilité chronique des finances publiques, une faible mobilisation fiscale et une dépendance structurelle aux transferts externes, l'appui du FMI constitue non seulement une source de financement, mais aussi un cadre normatif orientant les choix de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Cette influence s'est traduite par la promotion d'une discipline monétaire stricte, perçue comme condition préalable à toute stabilité macroéconomique et à l'accès aux financements concessionnels internationaux (FMI, 2024).

Au cœur de cette discipline se trouve le principe du financement monétaire nul, formellement adopté en 2024 dans le cadre du programme économique et financier conclu avec l'institution de Bretton Woods. Ce principe interdit à la BRH de financer

directement le déficit public, une pratique historiquement associée à l'inflation et à la dépréciation de la gourde. En mettant fin à cette dépendance, le FMI entend ancrer la crédibilité de la politique monétaire et éviter la spirale inflationniste résultant de l'expansion incontrôlée de la base monétaire (FMI, 2024).

Dans la pratique, cette orientation a renforcé la capacité de la BRH à afficher une rigueur monétaire vis-à-vis des partenaires externes. Les émissions de bons BRH, la hausse des réserves obligatoires et la multiplication des interventions sur le marché des changes se sont inscrites dans cette logique de discipline, visant à contenir la liquidité, à stabiliser la gourde et à réduire l'inflation (BRH, 2020–2025). Ces efforts ont porté certains fruits : l'inflation, qui dépassait 40 % en 2022, a reculé à environ 27 % en 2024, renforçant la crédibilité externe de la BRH (World Bank, 2023).

Toutefois, l'imposition de cette discipline a révélé de profondes contradictions sociales et économiques. L'arrêt du financement monétaire a privé l'État de marges de manœuvre budgétaires pour répondre aux urgences sociales et pour investir dans les infrastructures. La contraction de la liquidité a limité l'accès au crédit, asphyxiant les petites et moyennes entreprises et accentuant la récession. En d'autres termes, la stabilité nominale a été obtenue au prix d'un sacrifice du développement et d'un affaiblissement de la légitimité interne de la BRH.

Cette dynamique illustre parfaitement la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). La discipline monétaire imposée par le FMI a permis d'assurer la stabilité et de préserver la crédibilité externe, mais elle s'est traduite par un recul du financement public et par l'impossibilité de stimuler l'économie réelle. Elle a donc confirmé que, dans un

État fragile, les trois objectifs de stabilité, de financement et de développement ne peuvent être poursuivis simultanément.

Le rôle du FMI dans la discipline monétaire haïtienne montre que la politique monétaire nationale est inséparable des conditionnalités internationales. Si cette discipline renforce la crédibilité externe et limite les dérives inflationnistes, elle accentue également les tensions sociales et fragilise la légitimité de la banque centrale. La dépendance au FMI pose dès lors une question fondamentale : comment transformer une contrainte imposée en espace de négociation stratégique, permettant d'adapter la discipline aux besoins de développement et de souveraineté ajustée d'Haïti ?

3.2. La Banque mondiale et l'agenda structurel

À côté du FMI, dont l'action se concentre sur les équilibres macroéconomiques et la discipline monétaire, la Banque mondiale a joué un rôle central dans la définition de l'agenda structurel de l'économie haïtienne. Sa stratégie repose sur une approche de long terme visant à renforcer les institutions, améliorer le climat des affaires et soutenir certains secteurs jugés prioritaires pour le développement. Dans la continuité des politiques d'ajustement structurel initiées dans les années 1980, la Banque mondiale a continué, entre 2020 et 2025, à promouvoir une vision du développement fondée sur la libéralisation, la stabilité macroéconomique et la modernisation institutionnelle (World Bank, 2023).

L'agenda structurel soutenu par la Banque mondiale s'articule autour de plusieurs axes. D'abord, la réforme du secteur financier, visant à renforcer la régulation bancaire, élargir l'accès aux services financiers et accroître l'inclusion financière. Cette orientation s'est traduite par des projets de numérisation des paiements et de soutien à la microfinance, considérés comme des

leviers pour réduire l'exclusion et formaliser progressivement certaines activités (World Bank, 2023). Ensuite, la Banque mondiale a encouragé des programmes de modernisation fiscale, afin de réduire la dépendance au financement monétaire et d'accroître les capacités budgétaires de l'État. Enfin, elle a mis l'accent sur des politiques sectorielles ciblées, notamment dans l'agriculture, l'énergie et les infrastructures, dans le but de renforcer la résilience face aux chocs externes et climatiques.

Toutefois, cet agenda structurel a révélé ses contradictions et ses limites dans le contexte haïtien. Premièrement, les réformes financières, bien qu'importantes, n'ont pas suffi à transformer le rapport entre économie formelle et informelle : la majorité de la population demeure exclue du système bancaire, réduisant la portée des innovations promues par la Banque mondiale (2022). Deuxièmement, les réformes fiscales ont été difficiles à mettre en œuvre dans un climat d'instabilité politique et de faiblesse institutionnelle, limitant la capacité de l'État à mobiliser des ressources internes. Troisièmement, les politiques sectorielles se sont souvent heurtées à l'insécurité, aux blocages logistiques et aux déficits de gouvernance, réduisant leur efficacité et leur appropriation locale (Providence, 2025).

En ce sens, l'agenda structurel promu par la Banque mondiale illustre une tension récurrente : s'il fournit un cadre cohérent de modernisation, il apparaît souvent déconnecté des réalités socio-économiques du pays. Les conditionnalités et les prescriptions techniques, en se concentrant sur la viabilité macroéconomique, négligent la question fondamentale de la légitimité interne et de l'adhésion des acteurs locaux. Les projets financés, parfois conçus selon des standards internationaux, peinent à s'ancrer durablement dans les territoires et dans les pratiques sociales.

Cette dynamique confirme l'importance d'une lecture critique des interventions de la Banque mondiale. Loin d'être neutres, elles s'inscrivent dans une logique de gouvernance internationale qui tend à privilégier la stabilité et la discipline au détriment des besoins immédiats de développement et de cohésion sociale. Dans le cadre de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022), l'agenda structurel apparaît comme une tentative de dépasser les contradictions entre stabilité, financement et croissance, mais il reste largement prisonnier d'un déséquilibre : renforcer la stabilité et la crédibilité externe tout en laissant en suspens la question du développement inclusif et souverain.

L'action de la Banque mondiale en Haïti entre 2020 et 2025 illustre les apports et les limites d'un agenda structurel piloté de l'extérieur. Si elle a contribué à des réformes institutionnelles et sectorielles, elle n'a pas modifié les fondamentaux de la fragilité haïtienne : dépendance externe, informalité massive, faiblesse de la production nationale. Cet agenda, utile pour renforcer la crédibilité internationale et amorcer certaines modernisations, reste insuffisant pour transformer la politique monétaire en levier de développement. Son efficacité future dépendra de sa capacité à s'articuler à une stratégie nationale endogène et à des arbitrages assumés, capables de réconcilier stabilité, financement public et inclusion économique.

3.3. La dépendance aux conditionnalités

La relation entre Haïti et les institutions financières internationales (IFI), en particulier le FMI et la Banque mondiale, s'inscrit depuis les années 1980 dans une logique de dépendance structurelle. Cette dépendance ne se limite pas à l'apport financier en lui-même, mais s'exprime surtout à travers les conditionnalités attachées aux programmes de soutien. Celles-ci façonnent les choix de politique économique, orientent les priorités nationales

et limitent les marges de manœuvre de la Banque de la République d'Haïti (BRH). Entre 2020 et 2025, cette dépendance s'est accentuée, plaçant la discipline monétaire et la viabilité budgétaire au cœur des engagements pris par l'État haïtien vis-à-vis de ses bailleurs (FMI, 2024).

Les conditionnalités imposées par le FMI et la Banque mondiale recouvrent plusieurs dimensions. Sur le plan monétaire, elles exigent le respect strict du principe du financement monétaire nul, adopté officiellement en 2024, qui interdit toute avance directe de la BRH au Trésor public. Sur le plan budgétaire, elles imposent des plafonds aux déficits et promeuvent une augmentation de la pression fiscale, dans un pays où la mobilisation des recettes reste inférieure à 15 % du PIB. Enfin, sur le plan structurel, elles prévoient des réformes visant la libéralisation commerciale, la modernisation du secteur financier et la promotion de l'inclusion numérique et bancaire (World Bank, 2023).

Si ces conditionnalités visent à renforcer la stabilité macroéconomique et la crédibilité externe d'Haïti, elles présentent des limites profondes dans un contexte de fragilité. D'abord, elles tendent à privilégier la stabilité nominale au détriment de la relance productive. La règle du financement monétaire nul, en empêchant la BRH de soutenir le budget, a contribué à réduire l'inflation, mais a accentué la récession et fragilisé les services publics. Ensuite, elles réduisent l'espace de souveraineté nationale : les décisions de politique monétaire apparaissent davantage dictées par les impératifs externes que par les besoins de la société haïtienne. Enfin, elles créent une contradiction sociale et politique : en privilégiant la crédibilité internationale, elles sapent la légitimité interne, en accentuant le sentiment d'exclusion et de dépendance vis-à-vis des institutions internationales (Providence, 2015).

La dépendance aux conditionnalités révèle aussi la tension entre les recommandations du FMI et celles de la Banque mondiale. Tandis que le premier privilégie la discipline budgétaire et monétaire à court terme, la seconde met en avant des réformes structurelles et sectorielles de longs termes. En pratique, ces prescriptions croisées produisent une asymétrie temporelle : l'urgence de la stabilité monétaire prend le pas sur la transformation structurelle, reléguant les objectifs de développement inclusif au second plan (Providence, 2025).

Dans le cadre de la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022), cette dépendance apparaît comme une illustration supplémentaire des arbitrages impossibles. En respectant les conditionnalités, la BRH assure la stabilité monétaire et la crédibilité externe, mais sacrifie le financement public et compromet la relance économique. En s'écartant de ces règles, elle risquerait de perdre l'appui financier et technique indispensable, aggravant la vulnérabilité de l'État. Le cercle de dépendance se referme ainsi, confirmant que la politique monétaire haïtienne reste largement prisonnière d'une logique exogène.

La dépendance aux conditionnalités du FMI et de la Banque mondiale illustre la difficulté d'Haïti à définir une politique monétaire véritablement souveraine. Si ces conditionnalités assurent une discipline macroéconomique minimale et ouvrent l'accès aux financements concessionnels, elles enferment la BRH dans une logique défensive qui privilégie la stabilité externe au détriment du développement interne. La sortie de ce cercle ne peut venir que d'une souveraineté monétaire ajustée, où les conditionnalités seraient négociées et adaptées aux besoins productifs, sociaux et territoriaux du pays.

3.4. Implications et contradictions

L'examen du rôle des institutions financières internationales (FMI et Banque mondiale) dans l'orientation de la politique monétaire haïtienne entre 2020 et 2025 met en évidence un ensemble d'implications profondes, mais également de contradictions structurelles qui limitent la portée des réformes et accentuent la fragilité de l'État.

Sur le plan positif, les interventions du FMI et de la Banque mondiale ont contribué à instaurer une discipline macroéconomique minimale. Le principe du financement monétaire nul, en vigueur depuis 2024, a permis de contenir les dérives inflationnistes associées au financement du déficit public par la création monétaire. De même, les réformes sectorielles et institutionnelles promues par la Banque mondiale ont favorisé une certaine modernisation de la régulation bancaire, une diffusion progressive des outils numériques et un début d'élargissement de l'inclusion financière (World Bank, 2022; FMI, 2024). Ces évolutions ont renforcé la crédibilité externe de la BRH et permis à Haïti de maintenir un accès, certes limité, aux financements concessionnels internationaux.

Cependant, ces avancées s'accompagnent de contradictions majeures. D'abord, la priorité donnée à la stabilité monétaire et à la discipline budgétaire s'est traduite par une contraction du crédit et un affaiblissement des capacités productives, compromettant la possibilité d'une relance économique. Ensuite, les conditionnalités ont réduit les marges de manœuvre nationales, en enfermant la BRH dans une logique de conformité externe qui la rend plus responsable devant les bailleurs que devant la population haïtienne (Providence, 2015). Enfin, les prescriptions structurelles de la Banque mondiale, bien qu'orientées vers la modernisation, se sont souvent révélées déconnectées des réalités

locales : l’informalité massive, la pauvreté structurelle et l’insécurité chronique ont empêché leur appropriation effective.

Ces contradictions confirment la pertinence de la théorie de l’incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). En privilégiant la stabilité monétaire, la BRH sacrifie le financement public et le développement productif. En tentant de satisfaire les exigences du FMI et de la Banque mondiale, elle renforce sa crédibilité externe, mais perd sa légitimité interne. Et lorsqu’elle cherche à assouplir la discipline pour répondre aux besoins sociaux, elle compromet immédiatement sa crédibilité et ses réserves. La politique monétaire haïtienne apparaît ainsi prise dans un cercle vicieux de dépendance et de fragilité, où chaque progrès dans une dimension entraîne un recul dans une autre.

Les implications de l’intervention des institutions financières internationales en Haïti se résument à un paradoxe : elles assurent la discipline et la stabilité nominale, mais au prix d’un approfondissement des contradictions entre stabilité, financement et développement. Si elles fournissent un cadre nécessaire à la survie macroéconomique de l’État, elles enferment également la politique monétaire dans une trajectoire défensive, dépourvue de projet endogène. Pour dépasser ce paradoxe, il est indispensable de repenser la relation avec les bailleurs dans une logique de souveraineté monétaire ajustée, où la discipline ne serait pas subie, mais négociée, adaptée et intégrée dans une stratégie nationale de développement.

4. Limites de ces référentiels dans un contexte d’économie informelle et fragile

L’examen des références doctrinales mobilisées par la Banque de la République d’Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 — paradigme monétariste, emprunts keynésiens et prescriptions des institutions internationales — révèle un décalage majeur entre les cadres

théoriques adoptés et les réalités structurelles de l'économie haïtienne. En effet, ces approches ont été élaborées pour des économies caractérisées par une forte bancarisation, des institutions relativement stables et des marchés financiers développés. Or, le contexte haïtien se distingue par une informalité massive, une fragilité étatique persistante et une dépendance structurelle aux flux externes. Ces spécificités réduisent l'efficacité des référentiels classiques et accentuent les contradictions de la politique monétaire.

4.1. Informalité et faiblesse des canaux de transmission

Un des obstacles majeurs à l'efficacité de la politique monétaire en Haïti réside dans l'ampleur de l'économie informelle et dans la faiblesse structurelle des canaux de transmission. En théorie, les décisions de la banque centrale influencent l'économie réelle à travers plusieurs canaux : le taux d'intérêt, le crédit bancaire, le taux de change et les anticipations des agents économiques (Mishkin, 2019). Or, dans le cas haïtien, ces mécanismes sont considérablement affaiblis par le poids de l'informalité, qui représente plus de 60 % des activités économiques et de l'emploi (World Bank, 2023).

L'économie informelle, caractérisée par l'absence d'intégration dans le système bancaire et fiscal, limite la portée des instruments monétaires traditionnels. Par exemple, les ajustements du taux directeur ou des réserves obligatoires affectent principalement les banques commerciales et les agents formels, mais la majorité des ménages et petites entreprises, opérant en dehors du système, restent largement insensibles à ces variations. La transmission de la politique monétaire est donc partielle et asymétrique : elle pèse sur le secteur formel tout en laissant l'informel, plus résilient et souvent dollarisé, poursuivre sa dynamique propre (Providence, 2025).

La dollarisation partielle de l'économie accentue cette asymétrie. Une part importante des transactions, notamment dans les loyers, l'éducation et certains biens durables, est effectuée en dollars américains. Dans ce contexte, la régulation de la liquidité en gourdes n'a qu'un impact marginal sur les comportements économiques, car les agents se réfèrent davantage à la stabilité du taux de change qu'au niveau des taux d'intérêt internes. Ce décalage affaiblit le canal du crédit et limite la capacité de la BRH à influencer la demande globale (FMI, 2021).

En outre, la faiblesse des infrastructures financières et la faible bancarisation constituent des freins supplémentaires. Moins de 30 % des adultes disposent d'un compte bancaire, et l'accès au crédit reste concentré dans quelques grandes banques implantées essentiellement à Port-au-Prince (World Bank, 2022). Cette concentration géographique et sociale limite la diffusion des impulsions monétaires au sein du territoire et accentue les inégalités d'accès aux ressources financières. Les régions rurales, pourtant essentielles à la sécurité alimentaire, restent exclues de la sphère monétaire formelle, accentuant leur dépendance aux circuits informels de crédit et aux transferts de la diaspora.

La conséquence de cette situation est une inefficacité chronique des canaux de transmission monétaire. Les instruments mobilisés par la BRH — taux directeurs, réserves obligatoires, interventions de change et bons BRH — produisent des effets immédiats sur la liquidité bancaire et sur la stabilité nominale, mais leurs retombées sur l'investissement, la consommation et la production demeurent limitées. En pratique, ces mesures tendent à stabiliser les agrégats financiers sans transformer la dynamique de l'économie réelle, confirmant l'existence d'un décalage structurel entre politique monétaire et développement.

Cette faiblesse des canaux de transmission illustre parfaitement la théorie de l'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). En tentant de stabiliser les prix et le taux de change par des instruments formels, la BRH sacrifie la capacité de financement de l'État et limite le soutien au développement productif. Mais en l'absence d'une intégration plus large des acteurs informels et d'une stratégie d'inclusion financière, les objectifs affichés de stabilité ne peuvent être atteints qu'au prix d'une récession prolongée et d'une aggravation des inégalités.

L'informalité massive et la faiblesse des canaux de transmission monétaire expliquent pourquoi la politique monétaire haïtienne, malgré des efforts de discipline, peine à produire des résultats durables. Tant que la majorité de la population et des entreprises restera en marge du système financier formel, la BRH demeurera incapable d'influencer efficacement la demande globale et d'articuler la stabilité monétaire avec le développement. La refondation de la politique monétaire passe donc nécessairement par une stratégie d'inclusion financière et par une articulation avec les réalités territoriales et sociales du pays.

4.2. Dollarisation et vulnérabilité externe

La dollarisation partielle de l'économie haïtienne représente l'un des principaux facteurs limitant l'efficacité de la politique monétaire et renforçant la vulnérabilité externe du pays. Par dollarisation, on entend l'usage généralisé du dollar américain comme unité de compte, moyen de paiement et réserve de valeur, parallèlement à la gourde. Ce phénomène, bien qu'historique, s'est accentué au cours des années récentes, alimenté par la perte de confiance dans la monnaie nationale, la dépendance structurelle aux importations et le rôle central des transferts de la diaspora, qui représentent plus de 20 % du PIB (World Bank, 2023).

La dollarisation a plusieurs conséquences directes sur la conduite de la politique monétaire. Tout d'abord, elle réduit l'efficacité des instruments classiques, tels que le taux directeur et les réserves obligatoires. En effet, une part importante des dépôts bancaires est libellée en devises, limitant la capacité de la Banque de la République d'Haïti (BRH) à contrôler la liquidité en gourdes. Les décisions monétaires n'affectent donc qu'une fraction restreinte de l'économie formelle, tandis que l'essentiel des transactions échappe à l'influence de la banque centrale.

Ensuite, la dollarisation alimente une vulnérabilité chronique aux chocs externes. Les prix domestiques étant largement dépendants de la valeur du dollar, toute variation du taux de change se répercute rapidement sur le coût de la vie. L'inflation en Haïti est ainsi largement importée, qu'il s'agisse de produits alimentaires, de carburants ou de biens manufacturés. L'augmentation des prix internationaux consécutive à la guerre en Ukraine en 2022 illustre cette fragilité : malgré les efforts de stabilisation de la BRH, la dépréciation de la gourde a amplifié la transmission de ces chocs externes à la consommation des ménages (FMI, 2023).

La dollarisation accentue également la perte de souveraineté monétaire. La BRH, incapable d'émettre la devise utilisée dans une large partie des transactions, voit sa marge de manœuvre réduite à la gestion défensive de la gourde. Ses interventions sur le marché des changes visent moins à orienter l'économie qu'à tenter de ralentir la dépréciation et à préserver un minimum de stabilité nominale (BRH, Notes sur la politique monétaire, 2020–2025). Cette situation renforce le caractère « extraverti » de la politique monétaire : ses succès dépendent davantage des flux de transferts de la diaspora, de l'aide internationale et des financements concessionnels que de la performance du système productif national (Providence, 2025).

Enfin, la dollarisation contribue à accroître les inégalités socio-économiques. Les ménages et entreprises ayant accès aux devises, notamment par les transferts ou les exportations, sont protégés contre la volatilité de la gourde. À l'inverse, ceux dont les revenus sont exclusivement en monnaie nationale voient leur pouvoir d'achat s'éroder à chaque dépréciation. Cette dualité renforce le clivage entre secteurs intégrés et exclus, fragilisant la cohésion sociale et accentuant la défiance envers la monnaie nationale.

Dans ce contexte, la dollarisation apparaît non seulement comme une contrainte technique, mais aussi comme un facteur politique et social qui nourrit la logique d'incompatibilité des choix publics. Stabiliser la gourde pour contenir l'inflation suppose d'utiliser des instruments restrictifs qui contractent le crédit et aggravent la récession. Soutenir la croissance par une politique plus accommodante accroît immédiatement la demande de devises, fragilisant les réserves et la stabilité monétaire. Ce cercle vicieux souligne la nécessité d'une stratégie de souveraineté monétaire ajustée, qui permette à la BRH de négocier des marges de flexibilité avec ses partenaires internationaux tout en intégrant des politiques structurelles de réduction de la dollarisation.

La dollarisation et la vulnérabilité externe réduisent considérablement la capacité de la BRH à exercer une politique monétaire autonome et efficace. Tant que l'économie haïtienne restera dominée par la dépendance aux devises et par la méfiance envers la gourde, la politique monétaire sera condamnée à une logique défensive. Une refondation suppose non seulement des réformes monétaires et financières, mais aussi une transformation structurelle visant à renforcer la production nationale, diversifier les sources de devises et restaurer la confiance dans la monnaie locale.

4.3. Fragilité institutionnelle et crédibilité limitée

La capacité d'une banque centrale à conduire efficacement sa politique monétaire dépend largement de sa crédibilité institutionnelle et de la confiance que lui accordent les agents économiques. Dans le cas d'Haïti, la Banque de la République d'Haïti (BRH) opère dans un environnement marqué par une fragilité institutionnelle profonde, qui limite la portée de ses décisions et affaiblit son autorité monétaire. Cette fragilité s'exprime à plusieurs niveaux : instabilité politique, faiblesse de l'État de droit, faible autonomie institutionnelle et déficit de communication avec le public (Providence, 2022).

D'abord, l'instabilité chronique du cadre politique entrave l'action de la BRH. Les crises successives — assassinats politiques, absence de Parlement fonctionnel, gouvernements provisoires — affaiblissent la cohérence des politiques économiques et créent un climat d'incertitude généralisée. Dans ce contexte, la banque centrale peine à ancrer les anticipations des agents, qui adaptent leurs comportements davantage en fonction des rumeurs, de la volatilité sécuritaire et des dynamiques spéculatives sur le marché des changes que des annonces officielles de politique monétaire (FMI, 2021).

Ensuite, la fragilité institutionnelle se traduit par une autonomie relative de la BRH. Bien que statutairement indépendante, la banque centrale a souvent été contrainte par les besoins financiers du Trésor public. Jusqu'à l'adoption, en 2024, du principe du financement monétaire nul, elle a régulièrement financé le déficit budgétaire, compromettant son objectif de stabilité des prix et renforçant la perception d'une institution soumise aux urgences de l'exécutif (FMI, 2024). Cette dépendance a miné sa crédibilité, en faisant de la création monétaire un instrument de survie budgétaire plutôt qu'un levier de régulation macroéconomique.

La faiblesse de la communication institutionnelle constitue un autre facteur limitant. La politique monétaire est souvent perçue comme opaque par la population, peu informée des objectifs, instruments et contraintes de la BRH. Cette opacité favorise la défiance et nourrit la spéculation, en particulier sur le marché informel des devises. Or, comme le montrent Mishkin (2019) et Ocampo (2017), la transparence et la pédagogie sont essentielles pour renforcer la crédibilité d'une banque centrale, surtout dans un environnement fragile.

Enfin, la fragilité institutionnelle réduit la capacité de la BRH à bâtir une légitimité interne. Si ses efforts disciplinaires (notamment à partir de 2024) ont accru sa crédibilité externe auprès des bailleurs, cette crédibilité n'a pas trouvé de relais domestiques. Pour les ménages et les entreprises, la stabilisation monétaire reste déconnectée des réalités sociales : le crédit demeure inaccessible, la pauvreté progresse et le chômage s'aggrave. La légitimité externe obtenue auprès des partenaires internationaux se paie donc d'une perte de légitimité interne, accentuant la perception d'une banque centrale tournée vers l'extérieur plutôt que vers les besoins de la société haïtienne (World Bank, 2023).

Ainsi, la crédibilité limitée de la BRH illustre la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022). Dans un contexte fragile, l'institution ne peut simultanément assurer sa crédibilité externe, maintenir son indépendance vis-à-vis du pouvoir exécutif et construire une légitimité interne fondée sur des résultats tangibles pour la population. Chaque gain dans une dimension se traduit par une perte dans une autre, confirmant la circularité des dilemmes auxquels est confrontée la politique monétaire haïtienne.

La fragilité institutionnelle et la crédibilité limitée de la BRH constituent des obstacles majeurs à l'efficacité de la politique monétaire en Haïti. Tant que l'instabilité politique persistera, que l'autonomie institutionnelle restera relative et que la communication avec le public demeurera insuffisante, la banque centrale ne pourra pas ancrer durablement les anticipations ni orienter les comportements économiques. Une refondation passe par le renforcement de la gouvernance, la transparence et la construction d'une légitimité interne, conditions indispensables pour transformer la crédibilité externe en un véritable capital institutionnel au service du développement.

4.4. Dépendance aux transferts et chocs exogènes

Un trait distinctif de l'économie haïtienne est sa dépendance structurelle aux transferts de la diaspora, qui représentent entre 20 et 25 % du PIB selon les estimations les plus récentes (World Bank, 2023). Ces envois de fonds constituent la première source de devises du pays, dépassant largement les recettes d'exportation et l'aide internationale. Ils jouent un rôle ambivalent : stabilisateur à court terme, mais générateur de vulnérabilités profondes à moyen et long terme.

D'un côté, les transferts constituent une bouée de sauvetage pour des millions de ménages. Ils permettent de financer la consommation courante, de stabiliser partiellement le taux de change par l'apport de devises, et de compenser les déficiences de l'État en matière de protection sociale. La Banque de la République d'Haïti (BRH) elle-même reconnaît que ces flux représentent une variable essentielle dans la gestion de la liquidité et du marché des changes (BRH, 2020–2025). En période de crise, comme après le séisme de 2021 ou lors des flambées inflationnistes de 2022, les transferts ont atténué l'effondrement de la demande interne et réduit l'impact social des chocs (FMI, 2021).

Cependant, cette dépendance crée des vulnérabilités structurelles. D'une part, elle réduit l'incitation à développer des capacités productives internes, puisque la consommation nationale est alimentée par des revenus externes. D'autre part, elle expose l'économie haïtienne aux cycles internationaux et aux dynamiques migratoires : toute récession aux États-Unis ou en République dominicaine, principaux pays d'accueil de la diaspora, se traduit par une baisse des transferts, affectant directement la consommation et le taux de change (Orozco, 2019).

À cette dépendance s'ajoute l'exposition chronique aux chocs exogènes, qu'ils soient économiques, politiques ou climatiques. La flambée des prix alimentaires et pétroliers consécutive à la guerre en Ukraine en 2022 a illustré cette vulnérabilité : l'inflation importée a atteint des niveaux record, accentuée par la dépréciation de la gourde et par la faiblesse des marges d'intervention de la BRH (World Bank, 2022). De même, les catastrophes naturelles — séismes, ouragans, inondations — fragilisent régulièrement les infrastructures et les circuits de production, alimentant la volatilité macroéconomique et compromettant la stabilité monétaire.

La combinaison de la dépendance aux transferts et de l'exposition aux chocs exogènes renforce le caractère extraverti de la politique monétaire haïtienne. Les marges de manœuvre de la BRH sont dictées moins par les dynamiques internes que par l'évolution des flux externes. En période d'abondance relative des transferts, la banque centrale peut stabiliser la gourde et réduire l'inflation. En période de contraction, elle se retrouve contrainte d'accentuer ses politiques restrictives, au prix d'une récession aggravée. Ce mécanisme circulaire confirme la logique d'incompatibilité des choix publics (Providence, 2022) : dépendante de ressources externes, la BRH ne peut simultanément assurer la stabilité monétaire, financer l'État et soutenir la croissance.

La dépendance aux transferts et l'exposition aux chocs exogènes illustrent les limites fondamentales de la politique monétaire haïtienne. Tant que la consommation nationale reposera sur des revenus extérieurs et que les chocs internationaux dicteront la trajectoire des prix et du change, la BRH restera enfermée dans une logique défensive, centrée sur la gestion de crises récurrentes. La refondation de la politique monétaire suppose de réduire cette dépendance par une stratégie de diversification productive, de résilience territoriale et de négociation régionale, afin de transformer ces flux et ces chocs en opportunités plutôt qu'en contraintes.

L'ensemble de ces éléments met en lumière l'inadéquation des référentiels classiques à la réalité haïtienne. Ni le paradigme monétariste, focalisé sur la maîtrise de la masse monétaire, ni les approches keynésiennes, centrées sur la stimulation de la demande, ni les prescriptions du FMI et de la Banque mondiale, orientées vers la discipline budgétaire et monétaire, ne parviennent à répondre efficacement aux défis d'une économie dominée par l'informalité, la dollarisation et la dépendance externe.

Ces limites confirment l'importance d'élaborer un cadre théorique alternatif, capable de saisir les contradictions structurelles de la politique monétaire dans un État fragile. C'est précisément ce que propose la théorie de l'incompatibilité des choix publics, qui sera présentée dans le chapitre suivant comme un outil conceptuel permettant de dépasser les impasses des modèles importés et d'analyser de manière plus fine les arbitrages impossibles auxquels la BRH est confrontée.

Conclusion du Chapitre 2

L'examen des référentiels théoriques qui sous-tendent la politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti (BRH) entre 2020 et 2025 met en évidence une pluralité d'influences doctrinales, souvent combinées de manière pragmatique, mais rarement cohérentes dans leur application. Trois ensembles dominants peuvent être identifiés : le paradigme monétariste, l'approche keynésienne et les prescriptions des institutions financières internationales, principalement le FMI et la Banque mondiale.

Le paradigme monétariste, inspiré de Friedman, demeure la référence la plus explicite. Les hausses de taux directeurs, les relèvements des réserves obligatoires et l'émission de bons BRH témoignent d'une stratégie visant à réduire la masse monétaire pour contenir l'inflation. Cette orientation illustre une volonté d'orthodoxie monétaire, mais ses effets sont limités dans un pays où l'inflation est en grande partie importée et où la dollarisation affaiblit le contrôle de la masse monétaire nationale.

À côté de ce cadre dominant, des emprunts ponctuels à la pensée keynésienne se manifestent, notamment en période de crise. Lors de la pandémie de Covid-19, la BRH a adopté une posture plus accommodante pour soutenir la liquidité bancaire et éviter l'effondrement de l'activité économique. Ces inflexions traduisent une reconnaissance implicite du rôle contracyclique de la politique monétaire, mais elles sont restées limitées par la faiblesse du tissu productif, la dépendance aux importations et l'instabilité institutionnelle.

Enfin, les prescriptions du FMI et de la Banque mondiale jouent un rôle structurant. En inscrivant la politique monétaire dans une logique de discipline budgétaire et de financement monétaire nul, elles imposent une contrainte forte à la BRH, orientant ses choix

vers la préservation de la crédibilité externe et de la stabilité nominale, parfois au détriment du financement du développement. Ces conditionnalités renforcent le caractère défensif de la politique monétaire haïtienne, centrée sur la gestion de court terme plutôt que sur une stratégie de transformation structurelle.

Toutefois, l'ensemble de ces référentiels se heurte aux limites structurelles de l'économie haïtienne : informalité massive, dollarisation, dépendance aux transferts et fragilité institutionnelle. Ces spécificités réduisent la portée des instruments monétaires et compromettent l'efficacité des doctrines importées. Les théories mobilisées par la BRH offrent une grille de lecture partielle, mais elles échouent à rendre compte des incompatibilités profondes auxquelles l'institution est confrontée dans la poursuite simultanée de ses objectifs de stabilité, de financement public et de soutien à l'activité économique.

Ainsi, ce chapitre confirme que la politique monétaire haïtienne n'est pas seulement le produit d'une rationalité économique classique : elle est traversée par des contradictions endogènes liées à la fragilité de l'État et aux contraintes internationales. Ni le monétarisme, ni le keynésianisme, ni les prescriptions du FMI et de la Banque mondiale ne permettent de saisir pleinement ces tensions. C'est pourquoi il devient nécessaire de recourir à un cadre analytique alternatif, conçu à partir de la réalité des États fragiles. La théorie de l'incompatibilité des choix publics, qui sera développée dans le chapitre suivant, offre précisément une telle perspective. Elle permet de dépasser les impasses des référentiels importés pour comprendre les dilemmes structurels de la politique monétaire en Haïti et ouvrir des pistes vers une refondation adaptée aux besoins de l'économie nationale.

Travaux cités

- Berr, E., Monvoisin, V., & Ponsot, J.-F. (. (2018). *L'économie post-keynésienne. Histoire, théories et politiques*. Paris: Le Seuil.
- BRH. (2020). *Note sur la politique monétaire*. port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2020–2025). *Notes sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2021). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2022). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2023). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- BRH. (2024). *Note sur la politique monétaire*. Port-au-Prince: Banque de la République d'Haïti.
- Courvisanos, J. (2012). *Cycles, Crises and Innovation*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing.
- Dostaler, G. (1988). La théorie post-keynésienne, la Théorie générale et Kalecki. *Cahiers d'Économie Politique*, 123-142.

- FMI. (2021). *Haiti: Staff Report for the 2021 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2023). *Haiti: Staff Report for the 2023 Article IV Consultation*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- FMI. (2024). *Haiti: Staff Report for the 2024 Article IV Consultation and Program Engagement*. Washington, DC: International Monetary Fund.
- Friedman, M. (1968). The Role of Monetary Policy. *American Economic Review*, 58(1), 1–17.
- Keynes, J. M. (1936). *The General Theory of Employment, Interest and Money*. London: Macmillan.
- Minsky, H. P. (2016). *Stabiliser une économie instable*. Paris: Institut Veblen-Les petits matins.
- Mishkin, F. S. (2019). *Monetary Policy Strategy*. Cambridge: MIT Press.
- Ocampo, J. A. (2017). *Resetting the International Monetary (Non)System*. Oxford: Oxford University Press.
- Orozco, M. (2019). *Remittances to Latin America and the Caribbean: Increasingly Important for Development*. Washington, DC: Inter-American Dialogue.

- Providence, C. (2015). *Le système aide-projet mondial et la problématique du développement en Haïti : Quelles externalités locales ?* Schoelcher: Université des Antilles - Thèse de doctorat.
- Providence, C. (2022). *Les paradoxes du changement en Haïti : Politiques publiques et développement territorial*. Pointe-à-Pitre: Presses Universitaires des Antilles.
- Providence, C. (2025). *L'économie solidaire en Haïti : Femmes, territoires et initiatives populaires*. Québec: Editions Siences et Bien Commun.
- Seccareccia, M. (2016). Keynesianism And Public Investment: A Left-Keynesian Perspective On The Role Of Government Expenditures And Debt. *Studies in Political Economy*, 46(1), 43-78. Récupéré sur <https://doi.org/10.1080/19187033.1995.11675366>
- Skidelsky, R. (2010). *Keynes: The Return of the Master*. New York: Public Affairs.
- World Bank. (1986). *Haiti: Economic Memorandum*. Washington, DC: World Bank.
- World Bank. (2022). *Haiti Economic Update: Coping with Inflation and Insecurity*. Washington, DC: World Bank Group.

World Bank. (2023). *Haiti Economic Update: Building Resilience Amid Fragility*. Washington, DC: World Bank Group.